



**HAL**  
open science

## Haïti : d'un camp à l'autre

Alice Corbet

► **To cite this version:**

Alice Corbet. Haïti : d'un camp à l'autre. Michel Agier. Un monde de camps, La Découverte, pp.233-244, 2014, 9782707183224. hal-02475714

**HAL Id: hal-02475714**

**<https://hal.science/hal-02475714>**

Submitted on 12 Feb 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**I DE TITANYEN À CORAIL ET CANAAN : DES CAMPS DANS LE « DÉSERT » ..... 1**  
**II CORAIL ET CANAAN : UN CAMP ORDONNÉ EN DÉROUTE, UN CAMP SPONTANÉ QUI SE STABILISE 4**  
CORAIL : DES HABITANTS COINCÉS DANS LA « FORME CAMP » .....4  
CANAAN : INSTALLER LA VIE, INSTALLER LA VILLE..... 9  
**III LES PARADOXES DE CANAAN, À L'IMAGE D'HAÏTI .....16**  
**BIBLIOGRAPHIE .....19**

\*

Titre provisoire :

## **Haïti, d'un camp à l'autre**

### **I De Titanyen à Corail et Canaan : des camps dans le « désert »**

Le séisme du 12 janvier 2010, dont l'épicentre était situé près de la zone métropolitaine de Port-au-Prince, provoqua le déplacement de plus de 2 millions de personnes, dont près de 357 785 encore dans 496 camps localisés trois ans après la catastrophe<sup>1</sup>. L'aide internationale, arrivée massivement, soutint d'abord l'ensemble des camps spontanés (plusieurs milliers) qui étaient nés les jours suivant le séisme, avant d'en aménager certains. L'omniprésence des camps à travers toute la région dévastée visibilisa une population souvent occultée en Haïti alors que composante majeure de la population : celle des plus pauvres. C'est pourquoi les camps se composaient d'une grande diversité d'individus, certains dont les maisons avaient été détruites<sup>2</sup>, d'autres venant de quartiers déshérités et qui trouvaient dans les camps des conditions de vie meilleures (eau traitée, bâches, soins, proximité avec le centre-ville et les possibilités de commerce...). Mais au fil du temps, de nombreux camps ont été fermés, les familles étant relogées grâce à certaines ONGs ou mairies qui distribuèrent de l'argent aux déplacés<sup>3</sup>. Le plus souvent, les camps ont été fermés sans accompagnement des déplacés qui se retrouvaient à nouveau sans rien, et allaient s'installer dans un autre site. D'autres camps qui n'avaient aucun soutien d'ONG se firent expulser par les propriétaires de terrains où ils étaient installés. Enfin, certains camps se transfèrent progressivement en bidonvilles. Pendant ce temps, des élections furent organisées et lentement, le pays commença sa reconstruction, aidé d'une présence importante de la communauté internationale : ONG, associations religieuses, personnel de coopération étatique, et membres de l'ONU dont les Casques Bleus de la Minustah<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> chiffres à réactualiser à l'anniversaire des 3 ans du séisme Ce chiffre issu du Cluster « Haïti Emergency Shelter and Camp Coordination & Camp Management » ne prend pas en compte les camps non localisés, les bidonvilles issus du séisme, etc.

<sup>2</sup> Le séisme fut un des rares moments en Haïti où les classes sociales se mélangèrent, les riches étant autant concernés que les pauvres par les destructions. Mais très vite, ceux qui en avaient les moyens se distinguèrent des autres en trouvant des solutions de relogement.

<sup>3</sup> Les camps qui disparurent le plus vite furent les plus visibles, comme celui du Champ-de-Mars (devant le Palais National). Il y eut de fortes disparités dans les solutions de relogement, dans les allocations, de même que dans les promesses de relocalisation : ainsi être dans un camp plutôt qu'un autre devenait un enjeu.

<sup>4</sup> Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti, dans le pays depuis 2004.

Aujourd'hui, au Nord de Port-au-Prince, sur plusieurs kilomètres, s'étalent des milliers de petites habitations. Dans un désordre apparent, elles ont colonisé des terres arides, elles ont dévoré des montagnes, elles se sont étalées le long des axes routiers qui traversaient cette zone auparavant hostile. Ces tentes, ces abris de tôles, ces maisons en dur parfois, rassemblent des dizaines de milliers de personnes, qui déclarent habiter « Canaan ». Juste à côté, contrastant avec ce désordre dynamique, s'alignent des petits abris tous identiques, dans un camp créé et est régi par les ONG : le camp de Corail. Cet article présentera ces deux sites, afin de tenter de saisir comment, du camp formel au camp informel, les populations s'organisent dans leur situation de déplacés, qu'ils soient assistés par l'aide ou abandonnés à eux-mêmes.



Source : Google Earth, photo satellite du 9 novembre 2010

Plan général de Canaan et dénominations.

Avant le séisme, la zone au Nord de Port-au-Prince, en partie dénommée « Titanien » le long de la route Nationale 1, était quasiment inhabitée. Seules quelques petites habitations parsemaient le territoire, essentiellement le long des routes (Nationales 1 et 3), près des « mines sable » (carrières), et près du lieu de culte situé en haut d'un *morne*<sup>5</sup>, qui donna son nom à Canaan. Le climat de la zone est très particulier : en effet, situé au Sud des *bornes* de la chaîne des Matheux, il y a peu de pluies et l'espace est qualifié de « désertique » : seuls quelques arbustes y poussent (des cactus parsèment la zone) ; en saison sèche, le sol est déshydraté et le paysage brûlé : la terre, meuble et asséchée, est la plupart du temps aride et poussiéreuse. En outre, la plaine

<sup>5</sup> Morne : « montagne » en créole.

est inondable : en effet, les *mornes* déboisés et asséchés inondent facilement le site dont le sol pauvre n'a pas le profil adéquat pour absorber l'eau en surplus. C'est pourquoi cette zone, traversée plus qu'investie, n'a jamais été considérée comme « habitable », ni même réellement exploitable en raison du manque d'eau et de l'absence de nutriments pour faire pousser des végétaux.

Pourtant, de par sa proximité avec la capitale et avec sa disponibilité d'espace, certains projets avaient été envisagés pour investir Titanyen, notamment le long de la route nationale 1 et de la mer : en particulier, des projets de développement touristique<sup>6</sup>, ainsi que des projets de zone industrielle et / ou portuaire car la profondeur de l'eau à cet endroit pourrait favoriser la création d'un port en eau profonde. Mais ces ébauches n'ont jamais dépassé le cadre de projets, pour diverses raisons : manque de volonté et de suivi politique, absence de financements et de coordination, et surtout complexité de la propriété des terres<sup>7</sup> : en effet, il semblerait que la zone de Titanyen appartienne à de grands propriétaires terriens – par ailleurs familles haïtiennes connues pour leurs richesses – et notamment à une société haïtienne de développement immobilier<sup>8</sup>.

En outre, Titanyen a une réputation particulièrement négative : auparavant, Titanyen était à la fois la décharge (sauvage) de Port-au-Prince – ce dont le paysage garde des traces aujourd'hui – et la zone où les Tontons Macoutes<sup>9</sup> menaient certaines exécutions. C'est aussi là qu'on se « débarrassait » des cadavres trop encombrants. S'ajoutant à cette sombre réputation, c'est dans deux sites de Titanyen (et en particulier au niveau du *morne* « Saint-Christophe »<sup>10</sup>) que les fosses communes furent creusées pour accueillir les morts du séisme de janvier 2010<sup>11</sup>. C'est pourquoi, en plus de son inhospitalité climatique, « Titanyen » est associé dans l'imaginaire commun à un endroit insalubre, inexploité, inhospitalier, et mal famé...

C'est pourtant ce territoire que Corail fut créé en mars / avril 2010 : un camp organisé par la communauté internationale pour l'accueil de déplacés issus des camps citadins qui étaient fermés. Corail répond aux rationnelles normes internationales de gestion des camps.

<sup>6</sup> Des « ressort hôtels » étaient évoqués, dont certains – construits dans les années 1970 et qui avaient été abandonnés avec les dernières crises politiques – devaient être réhabilités.

<sup>7</sup> L'histoire foncière d'Haïti est extrêmement complexe et, entre « héritages » et « dons », il est souvent difficile de connaître la situation légale du territoire.

<sup>8</sup> Entre La NABATEC (un consortium d'entreprises très influent en Haïti) et des compagnies étrangères, des discussions étaient en cours depuis 1997 pour installer une « zone économique intégrée », c'est à dire à la fois un site d'entreprises et d'usines, et une ville pour accueillir les ouvriers : projet nommé « Haïti habitat 2004 » puis « Haïti Habitat 2020 ». Pourtant, aucuns travaux liés à ces projets n'étaient commencés avant le séisme, si ce n'est la création d'Onaville par l'office national d'assurance vieillesse (Ona), à l'Est de la zone : ce quartier pouvant accueillir jusqu'à 3000 personnes est aujourd'hui inoccupée ou occupé par des personnes usant d'abus de pouvoir.

<sup>9</sup> Tontons macoutes : mercenaires des dictatures des Duvalier.

<sup>10</sup> Cette dénomination est privilégiée par les officiels, mais le site est connu de la population comme « les fosses de Titanyen » : Corbet 2011.

<sup>11</sup> Les fosses ont été creusées à cet endroit sur recommandation de l'équipe française de l'Unité nationale d'identification des victimes de catastrophes car il est proche de la ville, facile d'accès, la terre y est facile à creuser, la zone inhabitée, et la propriété de la terre supposément étatique : Corbet 2011.

C'est aussi là, sur environ 5 milles hectares, que le président Préval décida de déclarer « zone d'utilité publique » le 22 mars 2010<sup>12</sup>, afin de fournir l'opportunité aux déplacés du séisme de trouver un logement en dehors de la ville qui explosait sous une grande pression foncière accrue par les nombreuses destructions et pertes de logements conséquentes. Depuis, son développement a grandi chaque jour avec de nouveaux arrivants, jusqu'à constituer un vaste ensemble d'habitats informels. Or, tant que la situation n'est pas régularisée officiellement et tant que sa situation foncière n'est pas claire, le site est délaissé des ONG et de toute infrastructure gouvernementale : les déplacés s'organisent donc entre eux, généralement par le biais de leurs chefs de communauté. Ce territoire est aujourd'hui dénommé « Canaan ».

On s'attachera dans cet article à dire « Corail » pour les habitants du camp formel, et « Canaan » pour les qualifier les personnes installées de manière spontanée, et non l'ensemble. Toutefois, Canaan et Corail se sont développés en même temps. Progressivement, les déplacés s'installant sur l'ensemble de la zone, Corail s'est fait « avaler » par Canaan : aujourd'hui, Corail est installé dans Canaan, et est devenu un quartier – très spécial – de Canaan.

## **II Corail et Canaan : un camp ordonné en déroute, un camp spontané qui se stabilise**

### **Corail : des habitants coincés dans la « forme camp »**

Corail est le premier camp de délocalisation des camps urbains. Il s'étend sur environ 25 hectares, en deux parties principales (Corail Cesselesse et Corail secteur 3). Il est difficile de savoir qui a pensé Corail, et surtout qui a décidé de l'installer dans la zone isolée et désertique au Nord de la ville. Si le gouvernement Haïtien a donné son accord, il semble que ce soit les Nations-Unies<sup>13</sup>, sous l'influence des États-Unis, qui ont décidé la création de Corail, en « sous traitant » son instauration logistique et son suivi à l'American refugee committee (ARC, coordinateur du camp) et à maintes ONG<sup>14</sup> qui, pourtant, ont signalé leur scepticisme face à l'instauration de Corail dans un tel endroit.

En effet, on peut se demander comment Corail a pu être perçu comme une « solution » à un problème – celui d'une capitale congestionnée et de camps à fermer. Pourquoi envoyer vivre des personnes où il n'y a

<sup>12</sup> Décret publié au Journal officiel de la République d'Haïti, « Le Moniteur » numéro 21, le lundi 22 mars 2010, signé par René Préval le Président et Jean Max Bellerive le Premier ministre : « *Arrêté déclarant d'utilité publique les propriétés s'étendant de la l'angle de la rivière Bretelle à la route Nationale 1 en passant par Bon Repos et Corail-Cesselesse formant un polygone avec la zone communément appelée Cocombre* ». Ce décret évoque l'expropriation et l'indemnisation des propriétaires de la zone sus-mentionnée sur la présentation de documents attestant de la propriété (article 3, 4 et 5) ; il mentionne en outre que « *tous les travaux de construction, de percement de route, de lotissement ou autre exploitation du sol, ainsi que toute transaction ou aliénation immobilière sont et demeurent interdits sur toute l'étendue de l'aire définie* » (article 2).

<sup>13</sup> Les Nations Unies sont très présentes en Haïti, notamment par le biais du Bureau de la coordination de l'action humanitaire (OCHA) et de la Minustah.

<sup>14</sup> Parmi lesquelles l'OIM (pour la construction des shelters), World Vision (pour les shelters puis la formation), et de multiples ONG mobilisées plus ou moins ponctuellement en fonction des nécessités, comme Plan Haïti (qui intervient au niveau de la santé), Oxfam (qui gère l'eau et l'assainissement, puis le renforcement des capacités économiques des bénéficiaires), la FAO (qui a fourni les semences agricoles pour petits jardins), EDM (apportant un soutien à l'entrepreneuriat), etc.

rien, avec quels objectifs : un site d'accueil temporaire ou une « ville modèle », comme le laissait supposer le Président Préval en accueillant les premiers arrivants le 10 avril (« *des rues et des infrastructures seront construites. Une vraie communauté* ») ? L'ambassadeur de France en Haïti semblait également considérer que Corail serait le prémisses d'une ville : « *si on souhaite que ces espaces soient vivables, alors il faut s'en donner les moyens : construire d'urgence des équipements collectifs qui pourraient donner une âme et un sens à ces futures villes nouvelles* »<sup>15</sup>.

Pourtant, Corail a été créé de manière très rationnelle afin de subvenir au mieux aux besoins de l'urgence : sa conception a suivi les recommandations très précises de « toolkits de gestion de camp » faisant référence<sup>16</sup>, documents exposant comment faire un camp, comment le diviser en secteurs, combien de personnes installer par secteurs, combien de latrines, de litres d'eau ou de mètres carrés par personne, etc. Ces documents ont été appliqués à la lettre à Corail, malgré leur manque de flexibilité et d'adaptations locales : par exemple, des espaces de jeux pour les enfants ont été créés, bien qu'ils ne soient pas adaptés à la culture haïtienne. De plus, cette architecture rigide qui oublie les dynamismes sociaux, a eu un impact très fort sur les habitants, leur donnant l'impression de subir la mise en camp plus que d'être accompagnés sur le chemin de la reconstruction.

La première opération de déplacement des personnes en direction de Corail Cesselesse fut organisée en avril 2010 : Corail était alors un champ de tentes parallèles, longs tubes blancs anti-cycloniques fournis par World Vision, déjà salies de poussière (avec le temps, les petits arbres plantés par les habitants permirent de fixer un peu le sol). Ces premiers déplacés issus du Golf de Pétienville<sup>17</sup> racontent n'avoir eu que 48 heures pour se préparer à ce départ pour l'inconnu, et s'être retrouvés perdus dans cet endroit hostile, avec de nouveaux voisins, loin de la ville où ils trouvaient de quoi subvenir à leurs besoins, sans moyens de transport pour y accéder... et sans savoir combien de temps ils allaient y rester. D'ailleurs, une des première arrivante à Corail en avril 2010, déclarait : « *nous envoyer à Corail, n'est-ce pas une façon de nous abandonner à notre sort, de nous exiler ?* », et une autre « *c'est la première fois que des gens vont vivre ici. Comment va-t-on travailler ?* »<sup>18</sup>.

Si Corail fut pensé en dehors des préoccupations sociales, sur place aussi les nouveaux habitants ne savaient pas à qui ils avaient à faire : « *il ya tellement d'ONG internationales qui gèrent ce camp que j'en oublie les noms* »<sup>19</sup>. Dans ce contexte inédit, les premières tensions au sein de Corail arrivèrent vite. Il y eu d'abord, au bout de 30 jours et alors que 1500 familles habitaient Corail, des protestations sur la fin de l'apport d'aide alimentaire auprès d'une population qui, de fait, était mise à l'écart des possibilités de création de richesses

<sup>15</sup> Didier Le Bret cité dans Haïti Libre, 2010.

<sup>16</sup> Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC), 2008, mais aussi UNHCR et OCHA.

<sup>17</sup> Pétienville, situé sur les hauteurs de Port-au-Prince, est le quartier huppé de l'agglomération. Le camp du Golf, occupé spontanément après séisme et situé à Delmas 40b, est géré par l'ONG de Sean Penn « J/P Haitian Relief Organization ».

<sup>18</sup> GAAR / Radio Métropole Haïti, 2010.

<sup>19</sup> Ibid.

personnelles et d'approvisionnement : « *le gouvernement haïtien a interdit trop vite les distributions alimentaires, de peur que celles-ci créent une mentalité d'assistés et cassent le marché local* »<sup>20</sup>. L'absence d'école<sup>21</sup> et les longues files d'attente pour avoir de l'eau exaspéraient une population « piégée » dans un site hostile où elle ne pouvait trouver aucune occupation. Dès le mois de juin 2010, alors que 5000 personnes vivaient dans les tentes, une première opposition face à Oxfam se déclara, concernant les latrines pour lesquelles l'ONG refusait de rémunérer le nettoyage par les habitants<sup>22</sup>. En juillet, de nombreuses tentes s'envolèrent à cause d'une tempête qui inonda également le camp ; provoquant la panique et la colère des habitants. Enfin, pour l'élection présidentielle de novembre, un des bureaux de vote dédié à Corail n'a pas ouvert, alors qu'un autre ne disposait que d'une liste d'une quarantaine de noms pour des milliers de votants potentiels [Fiezer 2010].

Dans ce contexte tendu et selon un mode assez classique de captation du pouvoir en milieu d'intervention humanitaire, certains chefs se sont imposés dans Corail grâce à leur capacité à interagir avec les ONG et le monde « blanc »<sup>23</sup> : « *il y a certes un pasteur qui déclare nous représenter mais je ne trouve pas qu'il nous accompagne vraiment, c'est plutôt l'interprète des étrangers* »<sup>24</sup>. Cette remarque se réfère à l'apparition de nombreux leaders qui, par leurs capacités, faisaient le lien avec les ONG en disant représenter les habitants – ce qui n'était pas toujours vrai -, tout en s'imposant vis-à-vis de la population par un effet de subjugation sociale. C'est pourquoi beaucoup de « comités » ont été créés dans les camps, parfois du fait de personnes vraiment intéressées par l'intérêt commun, mais souvent motivées par leur pouvoir personnel ou par l'emprise sur un territoire (des gangs ou des mafias confortèrent leur pouvoir par la mise en place d'un comité). Avec le temps, deux schémas principaux permirent de s'imposer et de fédérer la population à l'intérieur de Corail : soit la coopération et l'intermédiaire avec les ONG, soit l'opposition de ces dernières.

Cette émergence des hiérarchies sociales accompagna le remplissage du camp, les déplacés arrivaient du « Golf », mais aussi d'autres camps<sup>25</sup>. La construction de *transitional shelters* (abris provisoires)<sup>26</sup> par OIM et la World Vision commença vers la fin de l'été 2010. Au début, ces abris d'environ 18m<sup>2</sup> furent rejetés car ils

<sup>20</sup> Déclaration d'un membre de l'American Refugee Committee (ARC), cité dans Haïti Libre, 2010.

<sup>21</sup> L'École nationale Corail-Ceslesse a été inaugurée en janvier 2011. Entre temps, de nombreuses écoles privées, souvent affiliées à une Église, ont émergé.

<sup>22</sup> « *Payer pour les services d'entretien de base risque de briser l'honneur des populations, précise une responsable d'Oxfam. La sécurité et le nettoyage doivent être assurés gratuitement et volontairement pour renforcer l'esprit communautaire* ». Mais en Haïti où rien ne se fait gratuitement, cette idée – corrigée dans d'autres camps – provoqua des problèmes : « *une raison inacceptable pour Richard Poole, de l'American Refugee Committee, manager du camp [...]. « comment Oxfam peut-il demander à ces gens qui ont faim de travailler gratuitement ? » »* » cité dans Haïti Libre, 2010.

<sup>23</sup> « Blanc » : terme créole pour désigne les étrangers, en général.

<sup>24</sup> GAAR / Radio Métropole Haïti, 2010.

<sup>25</sup> Notamment le camp de Fleuriot (à Tabarre, dans le Nord de Port-au-Prince) et de la ville proche de Croix-des-Bouquets.

<sup>26</sup> Les « T shelters » sont construits essentiellement en bois importé : leur coût varie d'environ 1500 à 2500 dollars US. Ils sont financés par plusieurs bailleurs et construits par diverses ONG. Leur durée de vie est de 3 ans ; 5 années si ils sont bien entretenus. Leur surface est de 12 m<sup>2</sup> à 24 m<sup>2</sup>, avec une moyenne de 18 m<sup>2</sup> dont 6 m<sup>2</sup> externes (la « galerie » s'est imposée suite aux réclamations des Haïtiens, ainsi que l'installation d'une seconde porte, car elles font parties des bases architecturales locales). Ils ont été construits partout à travers les villes, composant parfois entièrement certains camps comme Accra, Cappva, Santo 17... Site Internet : <https://sites.google.com/site/shelterhaiti2010/>

entérinaient la dimension « mi-temporaire mi-durable » de la présence à Corail, alors que l'incertitude face à son futur prédominait et que la difficulté de la vie s'y manifestait, et car ils étaient jugés trop petits. En outre, de la même manière qu'ils n'avaient pas choisi où ils s'installaient dans le camp, les shelters attribués l'étaient sans réelles explications, ce qui donnait l'impression aux déplacés d'être « traités comme du bétail »<sup>27</sup>. Cependant, tout Corail se transforma en un camp composé de milliers de shelters alignés que les gens occupèrent, développant parallèlement tout un système de locations / vente de ces abris qui représentaient un toit pour certains, et une manne financière pour d'autres qui quittaient le camp. Et, si aujourd'hui Corail ressemble à une mosaïque de couleurs pastel, c'est bien parce que le choix de la couleur du shelter fut le seul que les habitants purent faire sur ce dernier : « un jour, on nous a donné des pots de couleurs vert, rose ou jaune, des pinceaux, et on nous a dit qu'on pouvait repeindre nos maisons selon nos goûts, mais seulement de manière uniforme »<sup>28</sup>. Cette exclusion des habitants dans les projets qui les concernaient pourtant directement fut ressentie avec violence, validant ce rapport de pouvoir que subissaient déjà les déplacés dans leur précarité. En effet, le sentiment d'humiliation est assez courant en Haïti, de la part d'une grande partie de la population dominée par une petite minorité, mais aussi vis-à-vis du gouvernement ou, de plus en plus, des ONG.

La durcification générale du camp, comme l'ouverture de l'école (en janvier 2011), s'accompagna en mars 2011 de sanitaires « en dur », d'un petit marché entre deux blocs, mais aussi des initiatives liées au dynamisme des habitants. Ces derniers, qui ne pouvaient développer des commerces à l'intérieur du camp, s'approprièrent progressivement les alentours avec la création de restaurants, de boutiques, et avec la création de parcours de taps-taps (transports en commun) de l'entrée du camp jusqu'à « la ville ».

En mai 2011, l'ARC fit une passation de la gestion du camp à la Mairie de Croix-des-Bouquets<sup>29</sup>. La mairie pensait que le camp devait être transformé en section communale, ce qui correspond à une subdivision du territoire haïtien<sup>30</sup>, mais surtout à l'aveu de la pérennisation de Corail ; mais un remembrement municipal l'été 2012 a interrompu ces efforts de collaboration. Le relais de la sécurité s'est aussi effectué, de la Minustah à la Police Nationale d'Haïti (PNH) qui a ouvert un commissariat aux portes du camp.

C'est à partir de cette période que les tensions menèrent Corail dans une impasse. En effet, l'ONG Oxfam<sup>31</sup>, en s'appuyant sur les chefs de comités et en collaboration avec la mairie de Croix-des-Bouquets, mit en place un programme de micro-économie pour fournir un appui financier à certains habitants du camp en vue de les aider à relancer leurs activités économiques grâce à une aide financière mixte (en don et crédit à taux 0). Pour cela, il était demandé à ce que chaque entrepreneur présente un dossier à partir duquel une

<sup>27</sup> Entretien à Corail le ??????

<sup>28</sup> Entretien à Corail le ??????

<sup>29</sup> Épaulés par World Vision, des employés municipaux furent formés aux « droits de l'homme » et à la « protection de l'environnement ».

<sup>30</sup> La section communale est la plus petite entité territoriale administrative de la République d'Haïti, selon la constitution de 1987.

<sup>31</sup> Citer Oxfam ou dire de manière générale ?



sélection fut faite. Mais des incertitudes sur les modalités de cette sélection surgirent, confortées par le sentiment d'injustice de ceux qui n'ont pas été sélectionnés. Des rumeurs enflèrent, exacerbées par des leaders (pro ou anti-Oxfam, et par extension pro ou anti-ONG, voire pro ou anti-« blancs ») s'appuyant sur le manque de communication d'Oxfam et sur la naïveté d'une population exacerbée par les difficultés dans lesquelles « les humanitaires » l'avait poussée. Ces leaders firent croire que chaque chef de famille aurait dû recevoir une aide financière, et que l'argent d'Oxfam aurait été capté par les chefs de comités qui collaboraient avec l'ONG.

C'est ainsi que des manifestations réunissant plusieurs centaines de déplacés furent organisées devant les locaux d'Oxfam dans le quartier huppé de Pétion-ville<sup>32</sup>, en avril 2012. Le directeur de l'ONG répondit aux manifestants depuis un luxueux hôtel et tenta de disperser les rumeurs sur les dons supposés d'argent à chaque chef de famille. Mais face aux tensions persistantes, qui mettaient en danger l'intervention des membres de l'ONG, cette dernière a suspendu ses activités « Wash » (eau et assainissement) à Corail<sup>33</sup>. La rupture était consommée entre l'aide humanitaire et la population des camps : fin 2012, craignant pour la sécurité de leur personnel et pour leurs activités futures, la plupart des ONG se retiraient du camp. Depuis, Corail vit sans l'apport régulier d'eau traitée et les gens achètent de l'eau en petites portions, ce qui leur revient plus cher et a un fort coût social et temporel, incitant certains à acheter de l'eau non traitée. Les latrines, abandonnées, ont été fermées par les habitants qui font leurs besoins dans des sacs plastiques, lesquels parsèment les alentours des camps<sup>34</sup>. Ce qui fut perçu comme une « punition » des ONG sur les habitants de Corail alimenta l'exaspération « anti-blanc », rendant l'atmosphère du site dangereuse pour toute voiture ressemblant à celle d'une ONG ou pour tout personnel occidental.

Les habitats de Corail (aujourd'hui au nombre de 20 000) ont pu croire au début que l'aide humanitaire et la prise en main du camp par les ONG allait les aider à long terme, en leur donnant une maison, voire un accès à la propriété. Mais avec le temps, ils se sont retrouvés comme « enfermés » dans un espace normé, aux lois autoritaires venues de l'extérieur, où les manipulations et tensions se sont développées dangereusement. Toutefois, certains habitants attendent toujours une aide éventuelle sous forme d'argent ou de maison « en dur ». Mais cet enjeu va de pair avec les difficultés quotidiennes de la vie dans le camp et certains n'y gardent qu'une partie de leur famille pour construire leur vie en parallèle<sup>35</sup> : ce phénomène crée un double mouvement de dépendance et de manipulation de l'humanitaire.

<sup>32</sup> Ces manifestations, très organisées, ont nécessité la venue de bus, ce qui nécessite beaucoup de moyens et provoque l'interrogation sur l'instrumentalisation de Corail.

<sup>33</sup> Une commission tripartite fut organisée pour éclaircir la situation, dans laquelle l'ONG s'est aperçue que de multiples tentatives de détournement avaient effectivement été effectuées de la part des responsables du camp, bien qu'elles aient échoué la plupart du temps.

<sup>34</sup> On parle de « toilettes volantes » ou de « parachutes » : cette méthode est très utilisée en Haïti.

<sup>35</sup> Il y a aussi le cas de shelters (censés être nominatifs), qui sont sous-loués, voire vendus.

En outre, l'exaspération des habitants de Corail est alimentée par les inquiétudes sur son devenir : en 2012, des « P » furent inscrits sur les cloisons externes des shelters ; ils inquiétèrent énormément la population à qui personne n'a expliqué ce qu'ils signifiaient et qui, non sans humour, s'interrogeait : « *P comme permanent, P comme provisoire, ou P comme... patience ?* ». Alors, dans ce non-sens, les habitants de Corail, fin 2012, partaient habiter l'immense zone qui s'est mise progressivement à se développer aux alentours : Canaan.

### **Canaan : installer la vie, installer la ville**

Canaan s'agrandit de jour en jour et a été partagé en diverses appellations : Canaan I, II, III, IV, V, Jerusalem, Village Grâce de Dieu, Onaville<sup>36</sup>, etc. Comme ces dénominations ne sont pas officielles, elles ne sont pas marquées spatialement, mais permettent aux personnes de se repérer et aux acteurs de se répartir l'espace. On s'intéressera particulièrement ici à deux points de Canaan : « Canaan III », investi juste après le séisme, et « Cité Mosaïque », récemment installé.

En janvier 2010, la zone était quasi inhabitée. Mais dès janvier 2010, quelques déplacés s'y installèrent en raison du manque de place en ville suite aux destructions causées par le séisme. Ces « pionniers », dont certains pressentaient l'enjeu que pouvait représenter la zone, se regroupèrent par réseaux de connaissance. Ces petits groupes virent « leur » terrain envahi par des dizaines d'autres familles à partir de avril 2010, quand la déclaration de Préval enclencha les grands déplacements de population vers la zone. Elle fut confortée par des rumeurs qui évoquaient des projets industriels et l'installation prochaine d'entreprises étrangères, et qui attirèrent plusieurs personnes en manque de travail comme tous ceux qui avaient entendu dire que la présence à ce qui était désormais nommé « Canaan » était autorisée et procurait un accès à la propriété foncière. Beaucoup de personnes investirent donc Canaan en « aventuriers » : d'abord le chef de famille venait délimiter l'espace sur lequel il voulait s'installer, puis il construisait un abri temporaire dans lequel sa famille venait aménager plus ou moins rapidement. C'était souvent le cas de ceux qui pressentaient la fermeture des camps, ce qui se réalisa effectivement en 2011 : par un mouvement de « vases communicants », Canaan se remplissait alors que la métropole se décongestionnait.

Les « pionniers » se dépêchèrent donc « d'ordonner » l'espace, principalement en s'appropriant des parcelles et en distribuant les terres. C'est donc à ce moment là, dès les premières semaines et en parallèle de l'intervention de quelques ONG (dont une construisant des « shelters »<sup>37</sup>), que des systèmes mafieux se développèrent : prédation des terres, redistribution de parcelles vendues ou louées mensuellement, tentatives de captation des avantages des ONG, etc. On notera que ce n'est pas la création de Corail au même moment qui attira les déplacés à Canaan : les gens savaient que, sans cartes de rationnement, ils ne bénéficieraient pas

<sup>36</sup> À côté des constructions homonymes.

<sup>37</sup> Un techo para mi pays. ACF (Action contre la faim) a construit quelques citernes d'eau.

de l'aide humanitaire, et ne s'installèrent pas initialement autour du camp qui leur paraissait trop isolé. En outre, comme les actions menées par les associations de solidarité ont été de faible ampleur et de durée limitée à Canaan, on peut supposer qu'elles n'ont pas été un facteur d'attraction pour la population, contrairement à d'autres sites situés en ville où « l'attrait » de l'aide internationale a pu attirer des parts de la population haïtienne<sup>38</sup>.

Certaines personnes vinrent également s'approprier un espace à Canaan non pas par réelle nécessité, mais par opportunisme : afin d'avoir une maison de grande taille et, même si l'incertitude sur le devenir de la zone prédominait, dans le but de s'arrimer dans un espace qu'ils présupposaient (comme l'avenir leur donnera peut-être raison) se transformer en quartier à part entière de Port-au-Prince. C'est pourquoi les profils des personnes rencontrées à Canaan sont très divers : certains sont très pauvres et leur habitat s'en ressent ; certains sont issus de la classe moyenne et ont pu se construire des maisons en dur rapidement.

Canaan peut donc être envisagé comme un « far west » sur lequel vinrent s'installer quelques colons qui organisèrent l'espace. L'ampleur du phénomène est insaisissable, et ce pour diverses raisons : plusieurs personnes ne possèdent pas de papiers donc « n'existent pas » ; Canaan en lui-même n'est pas toujours considéré dans son ensemble (seule la zone « d'utilité publique », ne comprenant approximativement que Canaan III, IV, V, Jerusalem, et Onaville<sup>39</sup>, est prise en compte, alors que l'occupation du sol déborde de ces limites). Des estimations effectuées fin 2011 dans cette parcelle « permise » évaluèrent à 54 045 le nombre de personnes y vivant. Ce chiffre, en accroissement quotidien, peut être mis en image par la spectaculaire croissance du site démontrée sur les images suivantes :

Source de la série : Goggle Earth

<sup>38</sup> Ce phénomène est difficilement quantifiable et demanderait une étude approfondie. Les provinciaux ont-ils été vraiment attirés par les camps ? Des personnes riches ont-elles installé des tentes dans les camps pour bénéficier de l'aide internationale (tentes fantômes) ? Ces phénomènes semblent marginaux et, plus de deux ans après le séisme et face au retrait progressif des ONG, ne semblent concerner que les plus démunis.

<sup>39</sup> Ces estimations ont été effectuées le 23 août 2012 sur une zone définie en fonction du décret de Préval, et non ce qui « déborde » de cet espace. Le recensement décompte : 36010 personnes à « Canaan » (7203 foyers), 14605 personnes à Jerusalem (2921 foyers), 3430 personnes à Onaville (1004 foyers). La population de Corail est comptabilisée avec certainement plus de précision, car les personnes y sont « fixées » par la structure du camp : soit 5035 personnes (1187 foyers) à Corail Cesselesse et 3974 personnes (927 foyers) à Corail secteur 3. Chiffres de août 2012 fournis grâce à la « matrice de suivi du déplacement interne » (DTM) de l'OIM. Il s'agit d'un outil de surveillance utilisé par le « cluster E-shelter et CCTM » pour la gestion des camps et la coordination des camps.



Le 13 mars 2010 : la zone n'est toujours pas déclarée « d'utilité publique » ; « Titanyen » a son aspect habituel, désertique. Seuls quelques « pionniers » s'y installent le long des routes.



Le 31 octobre 2010 : Corail a été créé (le camp est composé de tentes), et déjà des milliers de personnes ont envahi Canaan.



Le 9 novembre 2010 : les parcelles se multiplient à Canaan, la densité et l'urbanisation s'accroissent.



Le 16 janvier 2012 : Presque tout Canaan est habité ; Corail est composé de « shelters ».



Le 16 septembre 2012 : un nouveau quartier ?

Afin de gérer l'espace, des « associations » virent le jour, ayant pris conscience de l'opportunité qu'offrait le site. Cette tendance au regroupement, qui prit rapidement forme de « comités », avait une double motivation : assurer la survie personnelle et être un mode d'accès au pouvoir, et empêcher que l'espace ne soit trop désordonné en régulant l'afflux des personnes et leur organisation<sup>40</sup>. Avec le temps, les associations se multiplièrent : chaque zone a aujourd'hui une structuration identique composée d'organisations locales traversées par une coordination idéalement globale. Ainsi, de manière transversale à Canaan, une « Commission présidentielle pour bâtir Canaan » (CPBC) fut créée. Très organisée, elle entreprit de gérer « tout Canaan » : non seulement en distribuant les terres aux nouveaux arrivants, mais en s'imposant comme l'interlocuteur à aller voir au préalable de toute installation dans la zone. Ainsi chaque nouveau venu doit rapidement contacter des « responsables » locaux qui lui indiquent où il doit s'installer, et reverser une somme

<sup>40</sup> « *On ne veut pas que Canaan devienne un ghetto comme ailleurs* » dit un responsable, « *on aide l'État à décongestionner la ville* » (entretiens le ????) : il y a une réelle conscience de l'enjeu du lieu par la population et ses responsables communautaires, avec ses avantages mais aussi les dangers de son urbanisation.

d'argent (environ 1500 gourdes par famille pour l'installation soit 35,5 dollars) pour les « installations collectives » (routes, électricité, etc). Mais cette commission, qui distribue à chaque personne qui l'a payée des papiers factices adossés à d'autres légaux (comme le décret de Préval), explique ensuite ne « pas être dotée de moyens par le gouvernement » et n'effectue aucun des travaux escomptés.

Pourtant, quelques tentatives d'ordre collectif se sont plus ou moins bien concrétisées : par exemple, grâce à un don d'une ONG protestante allemande et par le biais d'un pasteur très implanté à Canaan, des centaines d'arbres furent distribués aux habitants en mars 2011. Ces arbres à croissance rapide incitèrent les personnes à développer leur petit jardin et Canaan, bien que sur un terrain très sec, a été ainsi « repeuplé » de plusieurs arbres et arbustes qui apportent couleur, fraîcheur, ombre, mais surtout quelques fruits, feuilles ou légumes. Tout près du terrain de foot de Canaan III, un petit restaurant communautaire (nommé « cantine populaire ») distribuant de la nourriture pour un prix modique fut créé par un membre d'une association. Mais la tempête Isaac qui traversa Haïti en août 2012 fit envoler la toile de tente du restaurant et tous ces efforts furent réduits à néant. Enfin, diverses tentatives de micro crédit furent lancées mais échouèrent par manque de formation des créanciers, et aussi parce que les débiteurs ne remboursaient pas leurs prêts.

Ces organisations agissent en parallèle et peuvent parfois s'affronter sur des terrains précis, malgré les efforts de coordination. Elles sont aussi souvent contestées et de nouvelles associations émergent souvent, derrière un leader charismatique qui fédère un groupe pour une cause donnée. En effet, en Haïti, l'accès au pouvoir s'effectue plus sur des critères individuels liés au charisme, aux relations magico-religieuses, voire à la peur (pressions violentes<sup>41</sup>), que sur des critères « objectifs » de compétence. Le pouvoir est donc toujours contesté, et souvent renouvelé.

Les mois passant, les quelques ONG qui s'étaient impliquées en « urgence » se retirèrent de Canaan par manque de perspectives sur le site et parce qu'elles ne savaient si elles pouvaient mener légitimement et juridiquement une action à long terme (sur un site indéterminé donc au-delà du mandat de l'urgence). Les associations locales prirent le relais dans la mise en place d'installations pour les infrastructures du site (électricité piratée depuis la route, citernes d'eau, etc). Les investissements particuliers accrurent ce mouvement de consolidation du site. Des églises s'installèrent, doublées au bout de quelques mois d'écoles attenantes<sup>42</sup>. D'autres églises, ayant une assise au centre de l'agglomération port-au-princienne, vinrent investir les lieux dans l'espoir d'étendre leur aire d'influence. De nombreuses aides furent apportées par des églises évangélistes, essentiellement américaines, qui soutinrent des prêtres locaux, vinrent faire des « camps d'été » pour les enfants, etc. Un centre de santé privé, installé dès les premiers temps, s'imposa comme la

<sup>41</sup> Les responsables de chaque organisation sont appelés par les personnes sous la dénomination de « Président », de « Magistrat » (celui qui distribue les terres et règle les conflits fonciers), de « commandant » (qui est le responsable de la sécurité), etc. Ce vocabulaire se retrouve dans les appellations qui structurent les gangs : « chef », « lieutenants », « soldats ». Distinguer les gangs est complexe ; Canaan en est très certainement traversé mais il n'y a pour l'instant pas d'actes violents au-delà des mafias foncières.

<sup>42</sup> Souvent, le prédicateur d'une église crée une école pour former les enfants de ses fidèles.

seule infrastructure sanitaire de la zone (il attira certaines personnes, car il dispose de scanners ; mais très cher, la plupart des personnes préfèrent aller se faire soigner en ville). Tout cet argent investi par des particuliers et des groupes d'entraide représente sans doute des millions de dollars.

Le développement économique de la zone est le fait de commerçants qui investissent à Canaan où la population s'agrandissant chaque jour a besoin de tout ce qui peut lui permettre de vivre au quotidien, mais aussi de s'installer : on rencontre donc des boutiques alimentaires, mais aussi de matériel de maçonnerie, etc.

Canaan III, qui est un des quartiers les plus anciens, est donc aujourd'hui très « urbanisé ». Même si les maisons y sont disparates, avec parfois des constructions « en dur » et ailleurs des abris faits d'assemblages de tôles et de bâches, la population habite le site comme dans un nouveau quartier. D'ailleurs, chaque jour, Canaan attire de nouveaux habitants. C'est le cas du camp « Mosaïque », qui était un de ces centaines de camps spontanés créés le soir même du séisme. Les habitants du quartier dont les maisons s'étaient écroulées se sont retrouvés sur un terrain utilisé pour entreposer des véhicules, jouer au football, et déverser les ordures : situé à Delmas 30a, au centre ville et économique de la métropole, ce petit camp fut connu sous le nom de « Cité » (terme désignant les ghettos ou bidonvilles) et « Mosaïque » (à cause de la diversité des personnes qui s'y côtoyaient). Réunis suite à une catastrophe, alors qu'ils ne se connaissaient pas, les 400 habitants de Cité Mosaïque s'organisèrent afin de disposer de latrines partagées, d'un espace à l'eau, etc. Nécessité fit solidarité.

Les déplacés acceptèrent, dans un consensus silencieux, d'être représentés par une personne parmi elle : cet individu, lettré et cultivé et qui avait lui aussi perdu sa maison, a été accepté par ses capacités à organiser les relations avec les ONG, et aussi grâce à son « introduction » par un chanteur connu dans le quartier. Mêlant ainsi caution morale et autorité intellectuelle, ce chef de camp organisa un « comité » fait de plusieurs personnes issues du camp.

C'est ainsi que le Camp Mosaïque suivit son chef quand, en avril 2012, il fut expulsé. Les pressions s'étaient en effet accentuées sur le camp dont déjà, en 2011, plusieurs tentes avaient été détruites par des « commandos » pendant la nuit. Des menaces de « propriétaires » du terrain se faisaient de plus en plus précises, avec des pressions violentes. Le climat interne au camp se détériorait aussi, à cause la promiscuité qui, même si l'espace s'organisait, n'aidait pas à rendre les conditions de vie moins difficiles : deux enfants furent notamment atteints du choléra en 2011.

En 2012, la mairie de Delmas offrit 5000 gourdes (soit 125 dollars US) pour le départ des déplacés de toute la zone<sup>43</sup>. Un groupe s'organisa donc le 22 avril pour aller à Canaan, dont le chef avait entendu parler. Le nouveau Camp Mosaïque s'installa à la limite Nord de Canaan, car les autres espaces plus proches de la ville ou des routes étaient déjà occupées. Mais le camp fut d'abord détruit la nuit par un « propriétaire » des lieux : en

---

<sup>43</sup> Après l'expulsion des déplacés du camp Mosaïque, des hommes armés ont gardé le terrain le temps qu'un mur soit érigé autour, stratégie habituelle pour s'approprier un espace. Il est aujourd'hui occupé par le parking d'une banque.

effet, la zone « d'utilité publique » n'est pas clairement bornée sur le terrain<sup>44</sup>. Le camp s'installa finalement près de la route Nationale et accueillit environ 200 personnes (l'autre moitié du camp se dispersa à travers la ville). Il dû coopérer avec la « commission présidentielle » grâce à de l'argent financé avec l'aide d'une organisation évangélique américaine qui connaissait le chef et le chanteur populaire, et qui fournit aussi une somme partagée entre les premiers arrivants pour l'achat de bâches et de piliers de bois afin de construire les abris.

Le chef organisa rapidement l'espace, encombré de déchets hospitalier (car le camp se situe sur une ancienne décharge d'hôpitaux et son sol est parsemé de tubes sanguins, de seringues, etc) : les déchets trop dangereux furent poussés et l'espace fut délimité par des barbelés. Il s'avéra qu'il se trouve juste en dessous d'un des site de fosses communes ; site toujours utilisé aujourd'hui pour les défunts abandonnés. Une église, qui se trouvait déjà non loin, se rapprocha du site. Le comité, partagé entre hommes et femmes, tenta de mettre en place un projet de micro crédit (qui a du mal à se développer, car les personnes ne remboursent pas les prêts) ; ou de s'occuper de l'approvisionnement en poissons, car le camp se trouve près de la mer : pour cela, un pêcheur a été recruté et un bateau acheté.

Mais ces laborieuses initiatives se sont souvent vues arrêtées par des phénomènes météorologiques (les cyclones de 2012 mirent à bas beaucoup de projet), par des endettements individuels, etc. Et le camp Mosaïque demeure très pauvre, contrastant avec le « Village Grâce de dieu » juste à côté, dans lequel des entrepreneurs construisent d'immenses villas – nous sommes là près de la mer et le site a donc un fort pouvoir d'attraction si les alentours se développent. On remarque que si, à Canaan III, le discours délivré par les chefs de comités exprimait un certain refus de l'aide si elle est mal faite, afin de mieux protéger la communauté et de faire soi-même le travail de régulation et de gestion de la zone ; le contexte de Mosaïque est différent : ses habitants sont en attente de toute aide et protection possible. Cela reflète la diversité complexe du site, démontrant la méfiance de certains vis-à-vis des ONG et leur désir de non-assistance, et le besoin d'autres d'aller chercher auprès de toutes les structures (étatiques, religieuses, d'aide...) de quoi les aider. Cela met également en avant que, quel que soit le cas, les personnes s'organisent entre elles et créent société et moyens de survie malgré tout, et notamment malgré les problèmes environnementaux (destruction écologique, impact des déchets, développement des maladies, tempêtes et cyclones...).

Le camp Mosaïque semble refléter ce que fut Canaan dans les premiers temps : la population, dans un site hostile, s'y installe et tente d'y survivre. Loin de tout, ayant pour seuls atouts la route à côté (mais les transports sont chers) et la mer (mais il faut apprendre à pêcher), et dans une grande précarité, les déplacés font cependant « communauté » dans leurs efforts quotidiens pour survivre ensemble, en fondant un espace,

<sup>44</sup> Il est difficile de savoir à qui appartiennent les terres autour du camp Mosaïque : deux « propriétaires » intimident les personnes s'installant dans la zone, sans toutefois présenter de papiers validant leurs dires. Mais le camp Mosaïque se situe tout près de la première fosse commune creusée suite au séisme de 2010 : or, les fosses furent creusées dans des propriétés « étatiques ». N'est-ce pas un signe de l'abandon total de ces terres avant que des enjeux ne viennent y attiser les réclamations foncières ?



en l'investissant progressivement, en se l'appropriant. En 2013, Cité Mosaïque était déjà entouré d'autres nouveaux venus, ne délimitant plus la périphérie Nord de Canaan.



Camp Mosaïque, 11 juillet 2012 : cela fait environ deux mois que le camp est installé le long de la route Nationale 1, près de la mer. On voit ici les délimitations de l'espace, les abris faits de bâches. L'eau provient d'une citerne au centre du camp.

### III Les paradoxes de Canaan, à l'image d'Haïti

Auparavant, en dehors de la ville et en marge des préoccupations, Titanyen était un lieu dont la dimension symbolique avait une ampleur proportionnellement inverse au manque d'investissement que l'hostilité du site légitimait. Mais Titanyen est maintenant Canaan: un lieu où se construit la vie et la ville, toujours délaissé des projets étatiques, mais profondément investi par une population dynamique.

La genèse de Canaan se base sur la pression foncière intrinsèque à la capitale Haïtienne, son implosion suite au séisme de janvier 2010, son invasion après sa déclaration « d'utilité publique » alors que Corail était aménagé. Son développement est issu, non pas de la mise en place d'infrastructures étatiques ou d'apports d'ONG, mais de l'installation ad hoc de personnes venues chercher terre (et espoir de la posséder), abris (dans un contexte de grande densité), et stabilité (« tout est possible », et tous les espoirs sont permis). L'attraction ne fut donc pas celle des avantages des ONG, mais celle du territoire, par nécessité et intérêt, avec la mise en place de systèmes de captation endogènes sommes toute classiques à Haïti (systèmes de redistribution du terrain, de taxations internes, etc). Le dynamisme propre à cette capacité à « s'emparer » d'une terre et à en faire un espace de vie peut être aussi visible par les tactiques personnelles comme collectives d'investissement des lieux. On peut donc citer, au niveau individuel : la consolidation et la construction de maisons « en dur », la création, l'entretien, voire l'embellissement de petits jardins, etc. Et, au niveau collectif,

la répartition de Canaan en zones qui permettent la répartition de l'espace, la mise en place de structures pour « représenter » les quartiers, la formation d'associations et de comités parfois transversaux à tout Canaan... Cette verticalité des niveaux de responsabilité, malgré tous ses détournements possibles et malgré les intérêts divers que leurs acteurs mettent en place, sont remarquables et similaires à une structure officielle qui fait défaut à la zone.

Toutes les organisations qui ont émergé à Canaan ont en effet créé un dynamisme fort qui structure aujourd'hui la zone, pourtant « oubliée » par l'État. Ainsi, l'informel prend le relais du formel, interagissant même parfois avec la municipalité qui ne sait comment interférer avec Canaan<sup>45</sup>, et dessinant de fait une géographie politique et économique de la survie.

Car si Canaan s'est inscrit comme un espace-limite, aux marges, il s'ancre aujourd'hui dans le paysage et dans le territoire, nouveau centre de vie et d'activités. Ses habitants, tout abandonnés et invisibilisés qu'ils soient par les instances officielles et par leur manque de représentation, rejetés aux périphéries de la ville, ont créé aujourd'hui un quartier au dynamisme fort, que l'urbanisation rend visible et dont l'équilibre commence à préoccuper l'État<sup>46</sup>. D'ailleurs, les « propriétaires » de la zone relancent des constructions sur « leurs » terres, alors qu'elles les avaient abandonnées pendant des années : les prédateurs fonciers sont donc à tous les niveaux de la société.

Cet espace auparavant désertique et marginal n'est-il pas devenu, en deux ans, un lieu d'attrait, d'opportunités ? Les déplacés n'ont-ils pas repeuplé le désert : ne sommes-nous pas en face du seul endroit d'Haïti où on plante des arbres à grande échelle pour accompagner l'installation humaine ? « Les gens ont mieux réagi et plus vite que tous les experts réunis » déclare un observateur des camps : en effet, Canaan fonctionne aujourd'hui comme une entité à part entière, et même si la vie s'y « bricole » au jour le jour (comme partout en Haïti), et si des difficultés et des incertitudes propres à l'espace se font ressentir (décision du gouvernement sur l'avenir de Canaan floue, centre-ville avec ses marchés et opportunités de travail éloignées) ; il n'en demeure pas moins que Canaan est, de fait, un nouveau quartier de Port-au-Prince.

D'ailleurs, « les invasions de terres à Canaan reflètent un esprit d'initiative et devraient être considérées comme un moyen de réduire la pression démographique sur le centre urbain congestionné et une opportunité pour la création progressive de micro-entreprises (fabrication de blocs de béton, réparations de voitures, tailleurs, services de blanchisserie, etc.) [...] On est impressionné par l'ampleur et la nature des actions menées à l'échelle communautaire »<sup>47</sup>. On peut même se demander si, à l'image des camps spontanés issus du

<sup>45</sup> Par exemple, lors de la tempête Isaac de 2012, ce sont les chefs de comités qui ont communiqué avec la mairie de Croix-des-Bouquets pour organiser la distribution de kits de premiers secours (avec les moyens de la compagnie de télécommunication omniprésente en Haïti : la Digicel). Ainsi, la municipalité passe par les acteurs non officiels pour accéder à un terrain qu'elle néglige en dehors des temps de l'urgence.

<sup>46</sup> Des plans seraient en cours de réalisation. Mais les conflits fonciers semblent bloquer le processus et plus le temps passe, plus l'invasion de fait prend forme rigide et sera difficile à recomposer.

<sup>47</sup> Davis 2011, p6.

séisme, Canaan n'est pas le site de l'émergence d'une forme de cohésions sociale inédite en Haïti : celle issue d'une « communauté du malheur » dans un temps restreint, avec des formes à la fois traditionnelles d'accapuration du territoire et du pouvoir mais, aussi, avec la conscience partagée et très forte d'appartenir à un ensemble (les « Canaéens »), qui a l'opportunité de créer un nouveau quartier « idéal » où tout est possible –de nombreux habitants sont conscients qu'il faut tenter d'éviter sa « bidonvilisation » : « *on a fait associations pour faire force. On a décidé de faire la paix entre nous avec les associations pour ne pas pour faire la guerre* ».

Ainsi, Canaan est donc un lieu d'accapuration de l'espace, d'investissement du territoire, de développement de la vie sociale et de la ville. Amalgame de différents groupes de personnes aux objectifs divers, du déplacé repoussé aux limites de Canaan aux plus riches qui investissent l'espace pour y construire d'immenses villas ; alliage de différentes communautés aux représentants plus ou moins légitimes ; ville hybride composée de maisons en bâches ou en ciment, Canaan est à l'image d'Haïti : mixte, dynamique, assurant sa survie au jour le jour au rythme citadin (bien loin de celui des camps). Ce site s'avère donc comme un agrégat dynamique et rappelle que si le pouvoir abandonne ses citoyens, ces derniers savent construire dans l'informel ce que ni le gouvernement, ni les ONG, ne peuvent leur offrir. En somme, Canaan est identifié par ses habitants comme un nouveau quartier port-au-princien, offrant au mieux l'accès légal à la terre, et au moins la possibilité à construire une maison ou à développer un commerce (personne ne croit vraiment à une intervention de l'État qui réduirait Canaan à néant). La Digicel (firme de télécommunications) n'a-t-elle pas installé une antenne dans la zone ?

La situation de Canaan, assez sereine jusqu'à la fin 2012, est le fait de personnes venues par elles-mêmes pour leur propre intérêt, et tranche avec celle du camp Corail qui a suivi un chemin inverse : créé et pensé par les Nations Unies et gérées par quelques ONG, les enjeux de son installation et de l'installation de ses habitants est tout autre, et il se caractérise aujourd'hui par une instabilité chronique face à laquelle le gouvernement et les ONG ne savent que faire. Ainsi, s'ils sont censés faciliter la vie en communauté au niveau sanitaire, le manque d'humanité des « manuels » qui structurèrent Corail rappelle une forme de gestion humaine, d'un pouvoir absolu sur la « vie nue » (Agamben [1997]).

Comme si l'intervention humanitaire avait créé un « monstre » urbain et que deux forces s'y opposaient, dont on ne sait laquelle va l'emporter : la rationalité extrême avant sa disparition brutale ou la souplesse sociale menant à sa pérennisation. Corail ne fut pas le seul camp « formel » à avoir émergé suite au tremblement de terre, mais c'est le seul qui fut non formé à partir d'un camp spontané mais en dehors de l'agglomération, exacerbant sa rigidité : à Corail, tout fut planifié, sauf les dynamismes et résistances sociales. L'échec de Corail apparaît alors, trois ans après le séisme, le paradigme du revers humanitaire.

De manière générale, comme ce fut le cas pour les shelters, on peut se dire qu'il y eu beaucoup d'investissement des ONG dans certains camps qualifiés de « formels », pour régler l'urgence et trouver une solution provisoire. Mais ces efforts s'essouffent et n'assurent pas le passage à la reconstruction ; encore

moins au développement. Si elles ont pu pallier l'État dans certaines de ses missions en fournissant maisons, eau, travail, etc, aux déplacés, elles lui ont aussi enlevé des capacités et formulé un gouvernement caduque du pays : celui dans lequel l'État ne sait se passer des ONG, et dans lequel de nombreuses personnes échappent à ces deux institutions administratives. Aujourd'hui, à Canaan comme à Corail, chacun se rejette la faute<sup>48</sup> et, de l'avis général, « *something has to happen ... and it has to be a government response* »<sup>49</sup>. Ainsi la structure régaliennne d'Haïti, sa perception même en tant que Nation, est encore une fois à interroger. En outre, l'éclatement social, à tous les niveaux, ne permet pas de résoudre les problèmes d'Haïti : la situation de Canaan démontre que l'humanitaire ne peut combler les déficits locaux organisationnels, au mieux les comblant temporairement, au pire les aggravant.



Le 13 juillet 2012 : du haut d'un *morne* de Canaan V. On aperçoit Corail (dans la plaine à gauche).

## Bibliographie

- Agier Michel, 2002, Aux bords du monde, les réfugiés, Paris : Flammarion, 2002
- Bauman ?
- Agamben Giorgio, 1997, Homo sacer I. Le pouvoir souverain et la vie nue, Paris : Éditions du Seuil
- Corbet Alice, 2011, La mort et les morts en Haïti après le séisme du 12 janvier 2010, Rapport commandé par la Délégation aux affaires stratégiques – DAS
- Corbet Alice, 2012, L'approche communautaire en milieu urbain en Haïti, novembre, Groupe URD

<sup>48</sup> Aujourd'hui, Canaan se trouve – en plus de ses tensions intrinsèques – au centre de préoccupations plus générales : les grands propriétaires terriens qui se disent possesseurs de la zone et les entreprises de construction déclarent qu'elles feront des investissements dans Canaan seulement si il y a une « coopération » du gouvernement, c'est-à-dire une installation des infrastructures de la zone pour elles, des réductions fiscales, etc. D'autres propriétaires s'opposent au gouvernement qu'elles accusent d'envoyer volontairement des « squatteurs » à Canaan pour que le prix du terrain baisse et pour avoir le champ-libre : « *Don't forget! Don't forget! Don't forget!* » said Daniel Paul, a 35-year-old member of a squatters' committee. *“The state has declared it is public land. Nobody can go above the state”* », cité par Katz, 2010.

<sup>49</sup> Leonard Doyle, porte-parole de l'OIM, cité en décembre par Fiezer, 2010.

- Davis Ian, 2011, Quelle vision de l'avenir pour l'hébergement en abris et le logement en Haïti ? Brèves observations sur l'état d'avancement de la reconstruction en Haïti après le tremblement de terre du 12 janvier 2010, Document de synthèse, ONU-Habitat, novembre 2011
- Fiezer Ezra, 2010, Haïti good idea gone wrong, Global Pos, le 7 décembre
- Haïti Libre, 2010, Haïti – humanitaire : le fiasco du camp corail, Haïti Libre, le 4 juin
- GAAR/Radio Métropole Haïti, 2010, Haïti : Camp Corail, l'exil vers le grand «rien», Radio Métropole Haïti, le 17 avril
- Katz Jonathan, 2010, Fights over land stall Haiti earthquake recovery, The Guardian, le 11 juillet
- Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC), 2008, Le toolkit de gestion de camp

**Alice Corbet**